

« AB BÂTI 33 »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 3, Rue des Fauvettes
33980 AUDENGE

R.C.S. : BORDEAUX 885 296 145

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUmise A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 FEVRIER 2026**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2025** faisant ressortir un **bénéfice de 24 404,98** Euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au compte « **Report à nouveau** », pour un montant de **15 893,54** Euros.
- Le solde, au compte « **Autres Réserves** » pour un montant de **8 511,44** Euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

Signé par :

C760951BA8EB46E...

Signé par :

C7DB8CC8B9B84F6...

« AB BÂTI 33 »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 3, Rue des Fauvettes
33980 AUDENGE

R.C.S. : BORDEAUX 885 296 145

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 FEVRIER 2026**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2025** faisant ressortir **un bénéfice de 24 404,98** Euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au compte « **Report à nouveau** », pour un montant de **15 893,54** Euros.
- Le solde, au compte « **Autres Réserves** » pour un montant de **8 511,44** Euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

Signé par :

C7DB8CC8B9B84F6...

Signé par :

C760951BA8EB46E...

Désignation de l'entreprise		SARL AB BATI 33		3 Rue des Fauvettes		Néant			
Adresse de l'entreprise				33980 AUDENCE					
SIRET		88529614500018		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			
				Durée de l'exercice précédent *		12			
				Exercice N clos le		30092025		Exercice N-1 clos le	
								30092024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028	61 100	030	21 955	39 146		45 198	
	Immobilisations financières* (1)	040		042					
	Total I (5)	044	61 100	048	21 955	39 146		45 198	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	COMPTES CERTIFIES CONFORMES			
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	18 529	070		18 529			
		072	2 843	074		2 843		3 995	
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	38 569	086		38 569		25 157	
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	Total II	096	59 941	098		59 941		29 152	
	Total général (I + II)	110	121 042	112	21 955	99 087		74 350	
PASSIF				Exercice N NET		1		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000		2 000			
	Ecart de réévaluation	124							
	Réserve légale	126		200		200			
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	49 258		49 258				
	Report à nouveau	134	(15 894)		(9 182)				
	Résultat de l'exercice	136	24 405		(6 711)				
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142	59 969		35 565				
Provisions pour risques et charges		Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	17 023		22 822				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	945		840				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 4 261)	172	6 153		2 112				
	Comptes courants d'associés	173	14 997		13 011				
	Autres dettes	175							
	Produits constatés d'avance	174							
Total III	176	39 118		38 785					
Total général (I + II + III)		180		99 087		74 350			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	10 914			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL AB BATI 33		Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092025			
				Exercice N-1 clos le 30092024			
				12			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	biens	215	214			
		services *	217	218	238 623		
		intracommunautaires			152 801		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	14		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	238 637		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	81 608		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	59 469		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 110	244	5 355	
	Rémunérations du personnel *			250	44 000		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	14 100		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	6 052	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	818	
			260			1	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	211 401	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	27 236		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290	720		
	Charges financières (V)			294	939		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	1 358	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 892		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	24 405		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	24 405		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 892		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	813	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR) (art. 44 septdecies)	181	
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	27 110	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 14.494.....dont imputés sur le résultat :			360	14 494		
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	12 616	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

EXTENCIA BORDEAUX GIRONDE

SARL AB BATI 33

Page :

2033B - Divers à réintégrer
au 30/09/2025

Libellé	Montant
Amendes et pénalités	813
Totalisation	813

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL AB BATI 33										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	581	442		444		446	581										
		Installations générales agencements divers		450	4 917	452		454		456	4 917										
		Matériel de transport		460	55 603	462		464		466	55 603										
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476											
		Immobilisations financières		480		482		484		486											
TOTAL		490	61 100	492		494		496	61 100												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	581	532		534		536	581										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540	1 608	542	492	544		546	2 099										
		Matériel de transport		550	13 715	552	5 560	554		556	19 275										
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566											
		TOTAL		570	15 903	572	6 052	574		576	21 955										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %												
							⑥	⑦	⑧												
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SARL AB BATI 33</u>						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	14 494		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés						983	14 494		
Déficits reportables						984			
Déficits de l'exercice						860			
Total des déficits restant à reporter						870			
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	1 353		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325	1 353		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	12 747		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	12 747		
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	32 318		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	21 485		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL AB BATI33				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102024		et clos le : 30092025		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel *				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	238 623
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	238 623
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	14
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	14
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				121	112 068
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	26 800
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	2 209
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	5
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	141 082
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 97 556
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				117	97 556
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.					
Mono établissement au sens de la CVAE		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	238 623
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/10/2024	160	30/09/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD